

*Date de dépôt : 2 février 2015*

## **Rapport**

**de la Commission des travaux chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat de boucllement de la loi 9889 ouvrant un crédit d'investissement de 295 000 F pour l'équipement et l'ameublement des locaux pour l'Ecole d'aides familiales (ECAFA) du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS), au 25, rue des Caroubiers**

### **Rapport de M. Christo Ivanov**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La Commission des travaux s'est réunie le 16 décembre 2014 pour étudier le projet de loi 11330.

Elle a siégé sous la présidence de M. Stéphane Florey. Les procès-verbaux ont été tenus par M. Sébastien Pasche. M. Alan Rosset, Responsable budget investissements, DF, a également participé aux travaux de la commission.

Que toutes ces personnes soient ici remerciées de leurs apports appréciés aux travaux de la commission.

### **Présentation du projet de loi par M. Pascal Tissot (directeur des finances, DIP)**

M. Tissot indique que le DIP demande la clôture du PL 9889.

Il explique que cette loi ouvrirait un crédit d'investissement de 295 000 F pour l'équipement et l'ameublement des locaux de l'Ecole d'aides familiales (ECAFA) du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS). Il souligne que les dépenses réelles ont été de 251 000 F et qu'il y a donc un non dépensé d'environ 43 000 F. Il indique que ce non dépensé provient de la

légère surélévation du budget et de la baisse des prix de l'informatique. Il signale que ce PL et le suivant (PL 11340) sont les derniers PL en retard au sein du DIP.

### Votes

Le Président met aux voix l'entrée en matière sur le PL 11330

<b>Pour :</b>	<b>11 (1 S, 3 PLR, 1 Ve, 1 PDC, 2 UDC, 3 MCG)</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

### L'entrée en matière est acceptée

Le Président met aux voix le titre et le préambule et les articles 1 et 2.

<b>Pour :</b>	<b>11 (1 S, 3 PLR, 1 Ve, 1 PDC, 2 UDC, 3 MCG)</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

Le président met aux voix le PL 11330 dans son ensemble.

<b>Pour :</b>	<b>11 (1 S, 3 PLR, 1 Ve, 1 PDC, 2 UDC, 3 MCG)</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

*Le PL 11330, dans son ensemble, est adopté.*

*Le Président indique que la catégorie de débat retenue est les extraits.*

## **Projet de loi (11330)**

**de boucllement de la loi 9889 ouvrant un crédit d'investissement de 295 000 F pour l'équipement et l'ameublement des locaux pour l'Ecole d'aides familiales (ECAFA) du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS), au 25, rue des Caroubiers**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
décrète ce qui suit :

### **Art. 1      Boucllement**

Le boucllement de la loi N° 9889 du 23 février 2007 ouvrant un crédit d'investissement de 295 000 F pour l'équipement et l'ameublement des locaux pour l'Ecole d'aides familiales (ECAFA) du Centre de formation professionnelle santé-social (CEFOPS), au 25, rue des Caroubiers, se décompose de la manière suivante :

Montant brut voté (y compris renchérissement estimé)	295 000 F
Dépenses brutes réelles (y compris renchérissement réel)	<u>251 105 F</u>
Non dépensé	43 895 F

### **Art. 2      Loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève**

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat de Genève, du 7 octobre 1993.